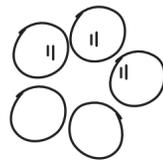


LE PARLEMENT VIRTUEL, C'EST QUOI ?



C'est un processus et un espace de dialogue entre population et autorités autour des défis de la communauté



virtuel car ce n'est pas un parlement élu

1 parlement virtuel / an max.

Les objectifs du parlement virtuel :

- Mener à une solution durable
- Empowerment et renforcement des capacités des participant.e.s
- Favoriser une prise de conscience au sein de la communauté

les organisations communautaires de base (OCB)

QUI EST IMPLIQUÉ DANS LE PARLEMENT VIRTUEL ?

Les autorités

les allié.e.s, les leaders locaux.ales



UN PLAIDOYER PARTICIPATIF, C'EST QUOI ?

Une action dans la durée, qui permet à des groupes de rendre visibles leurs problèmes, et de chercher des solutions en impliquant tous les acteurs.trices d'un territoire : les personnes concernées, la communauté, les autorités, d'autres organisations...

EXEMPLES DES THÉMATIQUES TRAITÉES

EX : les violences basées sur le genre, la protection des enfants et la paternité, le repas complet des enfants dans les écoles

Partage d'expérience

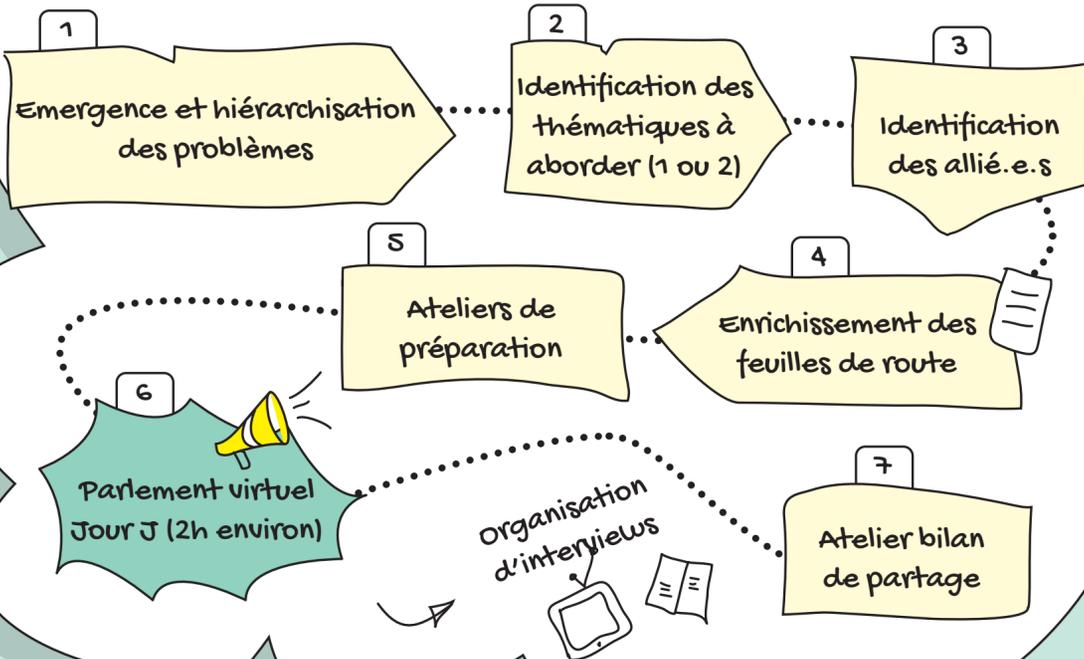
« Agissons ensemble pour la transformation de la communauté. »

LE PARLEMENT VIRTUEL de Duhamic-Adri

(Rwanda)



LES ÉTAPES DU PARLEMENT VIRTUEL



Bien connaître la population

CONSEILS POUR RÉUSSIR UN PARLEMENT VIRTUEL

Créer un lien de confiance avec tou.te.s les acteur.rices

Être vigilant.e à maintenir une cohésion

Faire participer tou.te.s les acteur.rices

RÉSULTATS POSITIFS

- + Dynamique communautaire de changement : les idées se diffusent au sein de la communauté
- + Renforcement des participant.e.s : expression, communication
- + Prise de conscience de l'ampleur des injustices dans la communauté

LES DÉFIS À RELEVER

- ⚡ Temps de préparation long
- ⚡ mobilisation de fonds conséquents
- ⚡ Exige flexibilité et ouverture (face aux imprévus & à la sensibilité de chacun.e)